



# Le Fromager

Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues  
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane  
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

[WWW.REVUEFROMAGER.NET](http://WWW.REVUEFROMAGER.NET)

## **ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

### **Directeur de publication**

DANHO Yayo Vincent  
Maître de Conférences  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Secrétaire de la rédaction**

KOUAMÉ Arsène

### **Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen  
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)  
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

#### **Comité de rédaction**

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

#### **Comité de lecture**

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDEJean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Le Fromager* est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

## **RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**

*Le Fromager* n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

### **1. Structure de l'article**

**Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

**Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

### **2. Longueur de l'article**

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

### **3. Formats d'enregistrement et d'envoi**

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.  
**Texte numérique (Word et PDF)**

### **3.1 Traitement de texte**

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (:) (?) et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (« ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

### **3.2. Le texte imprimé**

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

## **4. Pagination**

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

## **5. Références bibliographiques**

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

### **5.1. Bibliographie**

#### **– Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.

#### **– Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

#### **– Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

#### **– Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des dévelopeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

## 5.2. Sources

### – Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

### – Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

## 6. Références et notes

### 6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

### 6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

### 6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

### 6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

- Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.
- Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.
- **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

## 7. Les documents non textuels

### 7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

## 7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

## 7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

## 7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

## 7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

## 7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

## 7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

## 7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

## SOMMAIRE

### **Zrihonon Linda Simone DAMENAN**

L'évolution de la pédérastie dans le monde romain dans l'Antiquité (-IV/XII) 8-20

### **Anne Gwladys KOUASSI**

Les bordels médiévaux eu Europe Occidentale : organisation et sociabilité (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) 21-37

### **Sanodji Yonbel ABIATHAR, Djimrabei MBAINDO**

Évaluer les erreurs de forme et de fond dans une production écrite en français langue seconde. Comment arriver à une évaluation « objective » ? 38-49

### **Gonguywou Florentin YOMI**

Côte d'ivoire : impact de la crise socio-économique sur le commerce des boissons alcoolisées (1889-1994) 50-66

### **Huberson Bahi POAMÉ, Alphonse N'Goran BROU, Jean-Michel Egue LATTE**

L'occupation coloniale du pays néyo de 1890 à 1895 67-81

### **Adama KAMARA, Kouadio Alexandre DJAMALA, Zogbé AMANI**

Quand ton chemin croise celui des Sofas de Samori. L'histoire des Wan de 1893 à 1898 82-99

### **Clarisse N'Zi AHOU**

La femme faafouè dans la production et les échanges du kongodé dans la région de Bouaké de 1850 à 1898 100-119

### **Gbocho Roseline N'DA**

Agir sans appui institutionnel : quelles stratégies sociales développées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ? 120-134

### **Ismaël Kouamé DONGO**

Les microfinances en Côte d'Ivoire de 1976 à 2023 : un mal nécessaire pour les petites et moyennes entreprises 135-155

### **Mamadou DIOMANDÉ**

Réflexion sur l'Islam et la démocratie en somalie (1990-2013) 156-164

### **Mohamed Kémady BOGNINI, Patrice KOURAOGO**

Analyse sociologique de la contribution du savoir-parler local au développement intégral cas des Bâà-sé (louanges) chez les Bwaba 165-181

### **Penya KONÉ**

Le terrorisme : une approche différenciée à partir d'Axel Honneth et Micolas machiavel 182-199

# **Agir sans appui institutionnel : quelles stratégies sociales développées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ?**

**Gbocho Roseline N'DA**

Enseignante-Chercheure, Maître-assistante  
Département d'Anthropologie et de Sociologie  
Université Alassane Ouattara, Bouaké  
[ndaroseline1@gmail.com](mailto:ndaroseline1@gmail.com)

## **Résumé**

Les ONG sont considérées comme des structures aidant à la résilience des acteurs sociaux. Cependant, celles-ci peuvent se retrouver, elles-mêmes, en état de résilience. À partir d'une étude qualitative, cet article se donne d'analyser les stratégies sociales que peut mobiliser une ONG pour se construire une résilience. Pour ce faire, elle s'appuie sur le cas de l'ONG « soutien ». Sur la base des données collectées, l'étude révèle les rôles sociaux que s'assignent les ONG en tant que structures d'aides à la résilience ; les stratégies de résilience de l'ONG à l'étude, agissant sans appui institutionnel et les représentations sociales de l'appui institutionnel par celle-ci.

**Mots clés :** Organisation Non Gouvernemental, résilience, appui institutionnel, aide à la résilience, Côte d'Ivoire

## **Abstract**

NGOs are considered structures that support the resilience of social actors. However, they can also find themselves in a state of resilience. Based on a qualitative study, this article analyzes the social strategies that an NGO can mobilize to build resilience. To do so, it draws on the case of the "support" NGO. Based on the collected data, the study reveals the social roles that NGOs assign themselves as resilience support structures ; the resilience strategies of the NGO under study, acting without institutional support ; and the social representations of institutional support by the latter.

**Keywords :** Non-Governmental Organization, Resilience, Institutional Support, Resilience Assistance, Côte d'Ivoire

## Introduction

« Depuis la fin des années 1980, le recours croissant aux associations et aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans les milieux de l'aide et du développement est associé à l'invocation rituelle d'une société civile présentée comme remède aux maux de la planète. » ( A. LE NAËLOU, 2004 : 1) Ainsi, la loi N° 60-315 du 21 Septembre 1960<sup>1</sup>, relative aux associations autorise la création de groupements associatifs en Côte d'Ivoire. Cette loi est abrogée par la loi n°-2024-368-du-12-juin-2024-relative-a-lOrganisation-de-la-societe-civile qui redéfinit les conditions d'érection de groupements de la société civile.<sup>2</sup> « De nos jours, quand on parle de « société civile », on fait référence à principalement aux ONG et aux mouvements populaires formels ou informels, qui s'érigent comme des contre-pouvoirs face aux gouvernements. On parle souvent des « organisations de la société civile » montrant par-là l'hétérogénéité qui la caractérise. »<sup>3</sup>

La création d'ONG se fait dans le but de résoudre des problèmes sociaux au sein d'une communauté donnée. Considérées comme des structures aidant à la résilience des acteurs sociaux, les ONG participent à l'offre sociale de l'aide publique. Cependant, celles-ci peuvent se retrouver, elles-mêmes, en état de résilience. Quels sens recouvrent donc le concept de résilience dans le cadre de cette étude ? Répondre à cette interrogation emmène à se référer aux conceptions de (A. Monnier, 2024 : 3) pour qui « l'évolution du terme et ses usages mettent en évidence sa capacité d'adaptation et sa large applicabilité. La résilience est devenue une notion polyvalente qui fait référence à la capacité des systèmes, des individus et des communautés à réagir à divers types de perturbations, de facteurs de stress et de changements, et à s'en remettre. » Quant à (B. Michallet, 2009 : 2), il estime que « la résilience est un concept émanant de réalités vécues et permettant de mieux comprendre les divers facteurs qui, en interaction, aident la personne, la famille ou la communauté, à vivre malgré un sombre pronostic et à s'en sortir, parfois grandies. » Malgré les contraintes auxquelles elle fait face, celle-ci continue d'exercer ses actions, se retrouvant elle-même en situation de résilience.

À partir d'une étude qualitative, cet article se donne d'analyser les stratégies sociales que peut mobiliser une ONG pour se construire une résilience. Pour ce faire, elle s'appuie sur le cas de l'ONG nommée pour des besoins de la confidentialité et de l'anonymat, « soutien », une ONG

---

<sup>1</sup> Journal officiel de la République de la Côte d'Ivoire, n°51, Octobre 1960, <https://www.centif.ci/images/lois/4bdd55fecc4cd38c277f37b4f3073d5a.pdf> (consulté le 15 avril 2025)

<sup>2</sup> Journal officiel de la république de côte d'ivoire, 21 juin2024, <https://droit-et-politique-en-afrigue.info/wp-content/uploads/2024/07/ordonnance-n%c2%b0-2024-368-du-12-juin-2024-relative-a-lorganisation-de-la-societe-civile.pdf>, consulté le 15 avril 2025.

<sup>3</sup> Unicef, convention internationale relative aux droits de l'enfant, <https://ise.unige.ch/isdd/img/pdf/texte.pdf> (consulté le 15 avril 2025).

basée à Bouaké. Elle est spécialisée dans la prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH et leurs familles. Cette ONG s'est vue être inscrite au nombre des ONG ayant vécu la rupture d'appuis de la part d'institutions internationales. Celle-ci bénéficiait d'appuis financiers, matériels de ces bailleurs présents en Côte d'Ivoire. Le départ des partenaires de ladite ONG engendre des contraintes dans l'exercice de leurs fonctions de structures d'aides à la résilience.

## **Méthodologie**

La collecte de données s'est déroulée à Bouaké, une ville située au centre-nord de la Côte d'Ivoire. Elle s'est intéressée à l'ONG « soutien ». Il s'est agi de sélectionner des personnes ressources, membres de ladite ONG. Pour ce faire, la technique de boule de neige a été mobilisée pour constituer l'échantillonnage. De façon pratique, le premier volontaire a participé à l'étude a recommandé d'autres membres qui ont été favorables à participer à l'étude. Les entretiens ont été menés à l'aide d'un guide d'entretien auprès de six (06) enquêtés à savoir le responsable des formations, des stages et du contrôle qualité, le réceptionniste du service accueil, une conseillère, la responsable chargé des orphelins et enfant vulnérable (OEV) et la violence basée sur le genre, le réceptionniste des courriers et le chargé de communication de l'ONG.

De plus, la technique d'observation directe a été utile dans la collecte de données pour observer les pratiques des membres de la structure notamment dans la prise en charge des personnes PVVIH et les interactions entre les membres de l'ONG. Dans cette même optique, la recherche documentaire a permis de mieux saisir le fait social étudié, la définition de l'ONG et ses rôles dans la société. Les données collectées ont été analysées à l'aide de théories et l'analyse du contenu des verbatims recueillis.

Sur la base des données collectées, l'étude révèle les rôles sociaux que s'assignent les ONG en tant que structures d'aides à la résilience ; les stratégies de résilience de l'ONG à l'étude, agissant sans appui institutionnel et les représentations sociales de l'appui institutionnel par celle-ci.

## **Résultats**

### **1- Rôles sociaux des ONG : des structures d'aide à la résilience.**

Les ONG sont des structures d'aide à la résilience des populations. Pour ce faire, celles-ci se fixent des objectifs arrimés à leurs missions en lien avec le contexte dans lequel elles évoluent.

D'abord, les ONG s'appuient sur les réalités sociales notamment les problèmes d'ordre social qu'elles se donnent de définir puis de résoudre. Dans cette optique, elles engagent des plaidoyers auprès des institutions nationales ou internationales en jouant le rôle de porte-voix des populations selon la cause défendue. Se positionnant du côté des populations (à un niveau

microsocial), les ONG sensibilisent aussi bien les populations que les gouvernants avec pour objectif principal d'améliorer les conditions de vie des populations au sein des États.

Les enjeux des actions sociales des ONG restent multiples. Ce peut être au niveau politique, environnemental, économique, sanitaire, éducatif, social. En un mot, ces actions traversent tous les niveaux et tous les contextes des sociétés si l'on s'en tient au propos de Cécile, membre de l'ONG « Soutien » qui pense : « Pour moi, c'est une ONG de soutien aux patients qui prend en compte les nécessiteux, porteurs du virus du VIH, une ONG qui est vraiment en vocation de se pencher sur les difficultés que les malades du VIH vivent tout temps ».

Ensuite, elle se positionne comme fournisseur de services sociaux. En général, les services sociaux dont il est question sont offerts en fonction des besoins des populations. Elles répondent ainsi aux demandes sociales en matière de santé, d'alimentation, d'éducation, etc. Elles peuvent assister les populations en contexte d'urgence ou dans des périodes d'accalmie. En lien avec les Objectifs du Développement Durable, les ONG proposent des interventions visant à réduire la pauvreté et promouvoir le développement économique et social des acteurs sociaux. L'offre de services de soutien en contexte de vulnérabilité des catégories sociales données (femmes, enfants, hommes etc...) par la mise en œuvre de projets socio-économiques tant en milieu rural qu'urbain. C'est ce que mène l'ONG à l'étude comme actions sociales :

Nous sommes d'utilité publique depuis quelques années (Mars 2012) mais l'État n'envoie pas les subventions. Or vous savez qu'avec la fin de la guerre certains bailleurs se sont retirés, sont allés ailleurs surtout qu'il y a plus d'urgence là-bas, mais le volume du travail n'a pas diminué, le nombre de personnes à prendre en charge n'a pas diminué donc ça c'est un véritable problème.

Jérôme, membre de l'ONG « soutien »

Les ONG offrent également des ressources sociales pour favoriser l'autonomisation des populations. Les ressources sociales peuvent être en termes de renforcement des capacités des populations pour les rendre résilient et réduire leur statut de population ayant besoin d'assistance continue.

Enfin, les dynamiques sociales confèrent aux ONG le rôle d'acteurs clés en matière de gestion des conflits et de médiation. Elles participent à la résolution de crise en jouant le rôle de parties – prenantes / société civile. Durant les crises socio-politiques, les ONG portent assistance aux populations. Cette assistance passe parfois par des collectes de fonds et la mobilisation de bénévoles, le soutien moral, dans le but de soutenir leurs actions auprès des populations. Selon Emile, membre de l'ONG « soutien » : « Ici, là vraiment c'est une famille ; on travaille dans une atmosphère de famille ; ici, même s'il arrive que quelqu'un n'est plus ici là, il ne peut pas passer un

mois sans venir ici ; il n'est plus là, il a un bonheur ou un malheur ; tout le monde se mobilise ; c'est comme ça, chez nous là ça c'est une famille ».

Les ONG, des acteurs de terrain, ont la possibilité de résoudre des problèmes sociaux en s'appuyant sur leurs expériences de terrain qui cadrent très souvent avec les aspirations et les besoins des populations. Elles ont, de ce fait, les capacités de mener des actions innovantes selon le domaine et les problèmes qui se présentent à elles.

En tant que médiatrices, les ONG influencent les politiques locales en les rendant proches des aspirations des populations en conformité avec leurs réalités sociales. Lorsque cela se trouve nécessaire, les ONG dénoncent les différenciations sociales, les injustices, les tares de la société en mettant les gouvernants face à leur réalité.

En outre, les ONG, par leurs actions de plaidoyer et de sensibilisation même de médiation représentant la société civile, elles constituent des catalyseurs pour le changement social au sein des sociétés. Elles sont les leviers de ces mutations sociales. Les ONG remettent en cause les faiblesses du système social parfois par des pressions sur les décideurs pour aboutir à des modifications des politiques publiques.

Par ailleurs, les ONG sont des actrices de la solidarité nationale / internationale par la mobilisation des acteurs autour d'une même cause, par la constitution de réseaux de soutien ; les ONG mènent des actions conjointes pour la réduction des inégalités sociales. Une ONG se porte garant pour la protection sociale des populations par les réseaux de solidarité pour le bien-être social. À une échelle internationale, lorsqu'elles ont des opportunités, elles développent des actions de coopération, tissant des liens sociaux avec pour but l'amélioration des conditions de vie des populations. Comme le dit Christ, membre de l'ONG :

Pour moi, une ONG joue le rôle de bienfaiteur ; nous les membres nous travaillons sur l'homme ; nous aimons les hommes. Quand nous avons créé notre ONG, on était les seuls aujourd'hui comme on le dit il y a des gens qui font la prise en charge aussi au niveau même de Bouaké ; il y a des gens qui font la prise en charge aussi donc l'ONG représente bon un truc qui est bien venu parce que sinon vraiment c'était vraiment très difficile pour nous ici.

Cette vision / mission des ONG attribue aux ONG le rôle d'intermédiaire entre la société et l'État (autorités). Elles transmettent à l'État les besoins, les préoccupations du citoyen lambda surtout celles en situation de précarité, de vulnérabilité en tant que conscience collective.

Par leurs activités sociales, les ONG contribuent à la construction d'une conscience sociale collective. Elles tirent, pour ce faire, la sonnette d'alarme sur les problèmes sociaux et leurs enjeux. Elles créent un contexte de justice social en luttant contre les inégalités sociales générées par le système social. Les ONG adaptent leurs solutions aux réalités sociales apportant ainsi des

innovations utiles à l'amélioration des politiques publiques. Ces innovations sont basées sur leurs expériences de terrain qui proposent des idées et des approches novatrices pour résoudre les problèmes sociaux.

Lorsqu'elles fonctionnent à une échelle internationale, elles mettent les États face à une conscience qui transcende les frontières de l'État. Sur cette prise de conscience, reposent les aides humanitaires apportées pour résoudre par exemple les catastrophes naturelles, les droits de l'homme, les crises sanitaires, les inégalités socio-économiques en faisant la promotion d'une solidarité mondiale pour réduire les tensions sociales entre les États, les acteurs sociaux.

## **2- Les stratégies de résilience des ONG agissant sans appui institutionnel**

Les ONG agissent souvent sans appui institutionnel malgré l'importance de cet appui pour mener efficacement leurs actions. Celles-ci survivent et parviennent à accomplir leurs missions qu'elles se sont assignées grâce à des stratégies qu'elles se fixent. Les stratégies sont de divers ordres :

D'abord, l'autofinancement et la collecte de fonds. Cette stratégie repose sur les dons de partenaires, de donateurs, de campagnes de « *fundraising* » etc. Elles peuvent aussi partir de contributions financières des membres (cotisations et droit d'adhésion), en somme, de ressources financières locales et des actions caritatives, de solidarité pour exécuter leurs opérations sociales. Estelle, Présidente de l'ONG affirme :

On ne peut pas baisser les bras pour autant. On n'est en train de voir qu'est-ce qu'il faut qu'on fasse, qu'on mène comme activités pour rendre la structure autonome ; qu'est-ce qu'on va faire pour qu'elle puisse s'autofinancer ; tout ça là on n'est en train de réfléchir à ça, sans avoir besoin de recourir à des structures en fait qui sont en train de nous lâcher ; nous avons les cotisations des membres et aussi le financement de nos partenaires qu'on appelle bailleurs de développement qui nous viennent en aide financièrement. Les cotisations se font par mois.

Ensuite, afin de combler le gap créé par le manque d'appui institutionnel, des ONG mobilisent des bénévoles / des ressources humaines locales. Ces derniers constituent des réseaux solides, par leur engagement, capables de soutenir la mise en œuvre de projets. La pratique du bénévolat allège le travail des ONG en termes de coût de la main d'œuvre locales. Les bénévoles promeuvent la même vision que l'ONG en ayant un sentiment de satisfaction personnelle comme le dit Ange, bénévole à l'ONG « soutien » :

C'est la joie dans le cœur pour avoir contribué à relever une situation qui semblait impossible, tu as la joie ; voilà une satisfaction morale. Bon ! nous, c'est de sauver nos parents, on a la joie ; c'est les êtres humains que nous sauvons. Cela nous intéresse beaucoup parce que quand quelqu'un est entrain de souffrir et tu viens le sauver qu'il est guéri quand tu le vois, toi-même tu es content ; maintenant coté

finance ça nous intéresse tous ; bon ! nous ça va parce que quand tu travailles, tu veux aider quelqu'un ne faut pas trop te plaindre pour toi-même si la personne t'a donnée quelque chose, tu prends. Nous avons la satisfaction morale de voir des personnes qui étaient mourantes reprendre la vie, voir la vie du bon côté.

De même, sans appui institutionnel, les ONG mènent des plaidoyers et des actions communautaires à petite échelle en s'appuyant directement sur la proximité avec les populations / les communautés qui s'inscrivent dans leurs champs d'action. Elles organisent donc des formations, des ateliers, des actions ne nécessitant pas nécessairement de fonds institutionnels. Elles mènent des campagnes à une échelle locale visant un changement à une échelle communautaire. Les propos de Georges, Chargé de la démarche qualité de l'ONG le confirme : « on continue toujours de faire nos plaidoyers puisqu'avant que l'État ne vienne, on travaillait nous-mêmes sans son aide donc on continue à multiplier les partenaires de développement sur le plan financier pour ne pas arrêter le boulot ».

Enfin, l'ONG « soutien », comme les ONG en général, s'intéresse à des projets qui sont relativement moins coûteux de point de vue financier. Le fait d'avoir des ressources humaines et d'agir sur fonds propres, conduit l'ONG à limiter l'étendue de ses actions au niveau local. Elle agit en tenant compte des priorités dans l'utilisation des ressources dont elle dispose. Les ONG, comme l'ONG « soutien » évolue sur la base d'une flexibilité du fait de l'insuffisance/inexistence d'appui gouvernemental. Cette flexibilité passe par des méthodes innovantes de travail afin d'assurer leurs missions auprès des populations. « On est obligé tout temps d'écrire des projets, d'imaginer des stratégies pour continuer à rester debout » comme le déclare Ange, membre de l'ONG.

Cette situation répond au besoin de changement des populations locales renforçant ainsi le rôle de la société civile par la légitimation de leur pouvoir de décision et leurs existences dans une communauté donnée. Elles fonctionnent sur certaine impartialité vis-à-vis des gouvernements / du politique et agissent sans une contrainte / une pression du politique.

L'ONG « soutien » malgré l'absence / l'insuffisance de soutien institutionnel s'offrent les moyens d'agir du fait de l'autofinancement, par les concours de bénévoles, par une approche locale et participative dans la gestion de leurs projets.

Pour faire face au nombre important de patients, elle met en place des stratégies telles que les activités génératrices de revenus (AGR). Les propos de cet enquêté illustre ce fait :

Les AGR génèrent des fonds pour soit aider ces malades pour s'aider eux-mêmes, c'est-à-dire on te donne un fond pour dire va développer un petit commerce ou bien par exemple on a ouvert un magasin va gérer à la fin du mois tu auras ta part, c'est pour toi mais c'est nous qui t'aidons à gérer ou encore on crée un champ de manioc et à la vente cette somme qu'on va recevoir. Voici une partie qui est pour toi et on prend l'autre partie pour mettre dans une caisse pour aider d'autres personnes par forcement toi qui viendront un jour ; les malades qui ne

pourront pas acheter leurs médicaments par exemple donc ça peut être dans un matériel direct ou dans un matériel financier que la personne revoir pour pouvoir lui-même se créer une activité.

Partant, les ONG sont donc susceptibles de s'inscrire dans une logique de résilience. Elles surmonteront les défis qui se présentent à elles pour exécuter les missions et obtenir des résultats pour légitimer leurs existences. Les ONG rencontrent des obstacles de divers ordres : financiers, politiques, structurels etc... surtout dans un contexte de crise (d'instabilité politique) pour assurer leur fonctionnement efficace. Elles doivent être capables de gérer les changements sociaux selon le contexte social. La résilience des ONG résulte de leurs capacités à ajuster les stratégies en fonction des mutations qui surviennent dans leur contexte social et rester ainsi opérationnelles. Les changements socio-économiques doivent conduire les ONG à réviser leurs approches pour assurer leurs missions, en réponse aux besoins des populations. Emile justifie ce fait en pensant que : « certains bailleurs disent que la guerre est finie en Côte d'Ivoire ; il y a d'autres urgences ailleurs, donc pour eux ça va ! on a pu reprendre l'école, le travail bon ça va ! il n'y a plus d'urgence donc ils sont partis ailleurs. »

La résilience de l'ONG tient compte de ses potentialités du point de vue de sa gouvernance et ses capacités à gérer ses ressources humaines (personnels, bénévoles). Ce renforcement rend efficace l'engagement des membres de ce groupement car il est axé sur le leadership des membres qui se rendent capables de réagir efficacement pour faire fonctionner l'ONG malgré l'insuffisance / l'absence d'appui institutionnel et assurer la continuité des actions de l'ONG.

Solidarité là ça commence par nous-mêmes ici chez nous n'y a pas de problème. On travaille tous ensemble ici on n'a pas le choix à part les médecins et autres ; voilà aujourd'hui, la secrétaire n'est pas là, je suis assis ici je ne suis pas secrétaire, mais nous travaillons toujours en collaboration ; il n'y a pas de problème. Si l'un de nous a un problème c'est les aides ; si on le fait pour les autres ce n'est pas entre nous-mêmes on ne va pas faire, par exemple, si l'un de nous a un problème aujourd'hui la directrice elle-même prend en charge et tout le monde participe et c'est le problème à tout le monde ici.

La gestion flexible des ONG dépend des solutions innovantes qu'elles se donnent dans l'exécution de ses fonctions pour ajuster leurs fonctionnements. À titre illustratif, la pandémie de la COVID a permis aux institutions étatiques, privées et tout autre ailleurs d'adopter des réponses numériques pour mener leurs activités à distance. Des mesures d'intervention rapides et adaptées au contexte ont été développées.

L'ONG pense des stratégies pour réduire les impacts des risques financiers / en mettant en œuvre des stratégies de maintien d'une stabilité financière pour être autonome. Elle développe des réseaux de relations avec d'autres ONG par des plateformes et des réseaux de solidarité pour fédérer leurs efforts et être efficaces.

L'ONG « soutien » constitue un canal important pour aider les populations / les communautés à surmonter les défis et améliorer le bien-être social. Ses stratégies et ses actions sociales visent à renforcer la résilience des populations surtout celles qui sont vulnérables. Elle contribue à la formation / l'éducation des individus à Bouaké dans l'optique de leur apprendre à mieux gérer leur situation / leur statut. Le soutien psychologique et social qu'elle apporte dans l'accompagnement des PVVIH reste une nécessité pour la résilience personnelle et familiale de leurs populations cibles. John, membre de l'ONG affirme :

Entre nous, lorsque quelqu'un a une situation que ce soit dans le bien soit un baptême, un mariage, ou un anniversaire, il y a des cotisations qui sont organisées en dehors de notre mutuelle. On a une mutuelle qui nous permet de régler un certain nombre de problème mais aussi il y a des cotisations qui sont spontanées pour certains cas où ça nous surprend par exemple.

Cette action accroît le renforcement des liens sociaux entre les PVVIH et leur entourage favorisent la solidarité autour de cette catégorie sociale par la création de cadre de relations, de dialogue, de soutien mutuel entre ces acteurs sociaux. Dans l'ensemble, l'objectif est de rendre ces acteurs sociaux résilients, autonomes à travers des actions en lien avec les dimensions économiques, sociales, psychologiques de PVVIH et ce, de façon durable.

Présentement, on a mis une stratégie en place c'est-à-dire former des regroupements d'associations ou ils se cotisent entre eux, on appelle ça AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit) ; on forme ces personnes, les patients là en groupements quoi ! d'autres font des champs, d'autres font leurs petits commerces ; ils se cotisent entre eux ; ils forment leur bureau même si c'est 100 f par semaine et puis après ce que ça va donner, ils font quelque chose ; il y a d'autres qui prennent des prêts dedans pour faire leurs choses et puis après ils ont un délai pour le remboursement et on a vu que cela est en train de prendre de l'ampleur, ça leur permet d'être autonomes eux-mêmes au lieu de compter à chaque fois sur l'ONG.

Affirme Généviève, membre de l'ONG

### **3- Représentations sociales de l'appui institutionnel par l'ONG « soutien ».**

Dans leur rapport aux gouvernements, l'ONG (les membres) a des perceptions sociales des subventions institutionnelles. Ces appuis peuvent être le fait de différents institutionnels tant au niveau national, international ou privées.

Pour elle, d'une part, l'appui institutionnel constitue un levier important pour une reconnaissance sociale avérée et légitime. Recevoir un appui de l'État, peu importe la nature (financière, technique, ...) est un moyen de se rendre crédible et légitime vis-à-vis des bailleurs et même des bénéficiaires. Le soutien gouvernemental permet d'élargir son réseau de partenaires et même se rendre visible pour bénéficier de ressources supplémentaires d'autres institutions internationales. Eli, membre de l'ONG conçoit :

Vous savez au début là, surtout au début de la guerre on avait que 47 familles à suivre mais aujourd'hui nous avons plus de familles et ce n'est pas toujours que les moyens suivent. Le nombre de personnes à prendre en charge a augmenté

mais les moyens pour leur venir en aide n'ont pas augmenté au contraire on peut dire que ça a régressé.

D'autre part, recevoir un appui gouvernemental peut être un facteur limitant pour mener impartialement des actions dans une société donnée. La dépendance créée par les financements institutionnels peut entacher l'autonomie d'une ONG et son indépendance. Pour Léa, Conseillère,

Avant, pour les médicaments, on pouvait les acheter ou soit on prenait une partie et la personne contribuait mais présentement c'est un peu dur, tous ces partenaires que j'ai cités nous venaient en aide par rapport à ces personnes mais aujourd'hui le VIH n'est pas trop, disons comme au début quoi ! avant pour quelqu'un qui était dépisté aujourd'hui là on t'a dépisté positif, tu pars même avec un kit alimentaire, tu as du riz, le haricot, de l'huile, mais aujourd'hui les aides sont vraiment réduites .

Elles feront aligner leurs réponses et leurs décisions sur celles du bailleur. Une vision et des lignes directrices peuvent être imposées, par le bailleur même si elles sont loin de cadrer avec la vision de l'ONG. Leurs actions seront donc définies par l'institution selon l'orientation qu'elle souhaite donner au partenariat qui les lie. Cela nécessite des plaidoyers pour mieux orienter l'appui institutionnel pour garantir la qualité des services de l'ONG rendant ainsi efficaces leurs actions.

Lorsque ces organisations enlèvent leurs mains dans la structure, on est obligé de faire des plaidoyers auprès de d'autres organisations pour nous aider, ce n'est pas de leur faute ; nous aussi on ne peut pas s'assoir voyant des personnes qui sont habituées à nous, qu'on les aidait habituellement et un coup ! on arrête, et ça même ça a favorisé la mort de certains de patients en pleine guerre.

Cet état des faits prouve que les relations bailleurs-ONG relèvent des relations de pouvoir et d'inégalités entre demandeurs d'appui et donateurs d'appui. L'ONG peut être sous une pression lorsqu'elle devra répondre aux exigences du bailleur de fonds. Lorsque l'on se positionne du côté des bénéficiaires des actions de l'ONG, leurs attentes peuvent ne pas coïncider avec les exigences du bailleur dans la réalisation d'un projet au sein des communautés.

En somme, l'appui institutionnel constitue certes un garant pour crédibiliser l'ONG et être une passerelle pour accéder à un réseau de partenaires nationaux ou internationaux. Toutefois, l'appui institutionnel peut constituer un facteur limitant.

Un bailleur s'est retiré parce qu'il a changé de domaine d'activité ; ce n'est plus dans le cadre du VIH ; il intervient dans les lieux où il y a la guerre. Donc son soutien qu'il nous accordait, un appui soit en médicaments, par moment, on avait des patients à domicile donc on utilisait leur ambulance, pour eux, la guerre est finie en côté d'Ivoire ; il y a d'autres qui en ont plus besoin, les bailleurs se sont retirés en fonction de leurs objectifs.

## Discussion

L'analyse de l'ONG comme structure en situation de résilience peut être axée des théories sociologiques. (A. Monnier, 2024 : 4) estime que « la résilience est généralement analysée à partir

de la description subjective que les individus font de ce qu'ils vivent, ou à travers les comportements ou attitudes qui suggèrent sa présence. » Allant de la définition de la résilience qui part du fait que les individus, les communautés s'adaptent, se reconstruisent et évoluent tout en répondant aux changements sociaux qui surviennent dans leur trajectoire sociale, selon (M. MANCIAUX, 2001 : 6), « À chaque instant, la résilience résulte de l'interaction entre l'individu lui-même et son entourage, entre les empreintes de sa vie antérieure et le contexte du moment en matière politique, économique, sociale, humaine. Elle résulte aussi de l'interaction entre facteurs de risque et facteurs de protection. »

À ce titre, la théorie de la résilience composite telle que présentée par A. Sansoucy (2022) apparaît être indiquée pour analyser la résilience des ONG lorsqu'elles agissent sans appui institutionnel. Pour (A. Sansoucy, 2022 : 161) : « la résilience est plutôt l'objet d'une perspective ancrée dans la relativité de contextes politiques et culturels. » Dans ce contexte, la résilience est ancrée sur les réseaux de solidarité, le caractère participatif de leurs actions, la mobilisation de bénévoles acquis à la cause des communautés à la vision de l'ONG. Ce qui fait appel à la résilience qui repose sur les relations sociales. Dans le cas de l'ONG à l'étude, l'on perçoit bien la nécessité des liens sociaux entre PVVIH et leurs familles, les réseaux de pairs. Ces liens sociaux restent déterminants dans le processus de résilience tant des individus que pour l'ONG. Ainsi, à travers la théorie des ressources sociales car elle met en avant comme le développe L. Nan (1995 : 685) qui analyse « la manière dont les individus agissent et interagissent sous la contrainte d'une structure sociale. » ; pour l'auteur (L. Nan, 1995 : 687) « les ressources sont définies comme des biens dont la valeur est déterminée socialement et dont la possession permet à l'individu de survivre ou de préserver des acquis. » L'on perçoit bien la mobilisation des bénévoles, l'exécution de projets à caractère participatif restent importantes et peuvent être saisi comme des ressources sociales utiles au fonctionnement des ONG. La résilience devient de ce point de vue une question transformationnelle, d'adaptation face aux changements sociaux. Elle n'est donc pas le propre des individus ; elle peut concerter les structures comme les ONG.

Pour T. Reverdy (2013 : 126) :

Les changements génèrent une intensification du travail dans les phases de transition, et cette intensification est souvent mal évaluée par les promoteurs des projets. Les personnes doivent à la fois répondre aux besoins quotidiens avec le même niveau d'exigence (les clients continuent à passer commande...) mais sans pouvoir s'appuyer sur des routines, sur des automatismes. Il faut aussi pouvoir faire face aux nouveaux problèmes de coordination générés par le changement : les incohérences du système informatique, de l'organisation.

Agissant sans appui institutionnel, les ONG s'organisent pour assurer leurs missions. Sur ce fondement, la théorie de l'action collective au sens de (J-P Brechet & A. Desreumaux, 2010 : 12)

pour qui « l'autonomie s'oppose à l'hétéronomie qui signifie qui reçoit de l'extérieur des lois qui le gouvernent. Elle se comprend alors comme capacité à concevoir et produire ses propres règles. » Cette théorie explique que les individus sont capables d'agir collectivement et de façon autonome dans le but d'atteindre un objectif collectif, qui est de résoudre les problèmes sociaux commun. Les ONG pourront donc mobiliser des ressources, des individus et des compétences en s'appuyant sur les objectifs communs et la vision commune. Perçue comme des acteurs sociaux, sous ressources, elles développent des stratégies de façon indépendantes en s'appuyant sur des ressources propres, des bénévoles.

De plus, sans soutien institutionnel, les ONG fonctionneront grâce aux réseaux de relations d'individus, de collectifs, de partenaires privés, des donateurs comme le prouve la théorie des réseaux sociaux. Comme un entrepreneur, les membres des ONG saisiront ces réseaux comme des opportunités pouvant être des ressources pour la diffusion de messages par exemple, pour exécuter des activités au point d'obtenir des financements et mettre en place des actions de terrain selon leurs missions. Pour (D. Chabaud et J. Ngijol, 2005 : 33), « l'entrepreneur est celui qui, par arbitrage, corrige ces écarts du marché. En fait, l'entrepreneur se définit principalement comme celui qui sait identifier les occasions de profit. » Ce qui donne de les percevoir comme des "citoyennes actives" par leur engagement dans des actions collectives malgré l'absence et / l'insuffisance d'appui institutionnel. Les membres des ONG et / ou les réseaux d'ONG, en général, initient des actions collectives pour la résolution de problèmes sans avoir pour intermédiaires des institutions socio-politiques. Elles représentent aisément la société civile en étant des lieux d'expression des communautés de façon participative et autonomes pour combler les insuffisances des actions des États auprès des populations. Si l'on procède par analogie sur la base des rôles sociaux, il est possible de convenir avec (P. Fougeyrollas et K. Roy, 1996 : 37) que :

Être patron ou employé, mère, père ou enfant signifie que l'individu remplit une fonction sociale associée à un statut, statut conféré par la société dont il est membre, cette dernière l'obligeant à respecter des normes de conduite liées à ses fonctions sociales, mettant en jeu les forces sociales et culturelles. Dans cette optique, l'individu est avant tout conditionné par sa société et il obéit généralement à des logiques qui le dépassent. En ce sens, les comportements individuels s'expliquent par les contraintes sociales qui construisent en partie les rôles sociaux que doit remplir toute personne si elle désire être partie prenante de son système social »

Ainsi, l'on comprend mieux l'importance pour une ONG de développer des stratégies lorsqu'elle fonctionne sans appui institutionnel malgré les contraintes qui sont les tiennes dans l'exécution de leurs activités auprès des populations et jouer son rôle social.

## Conclusion

Dans la lutte contre les inégalités sociales, les ONG veillent en militent en faveur de différentes causes sociales (droit de l'homme, populations vulnérables, autonomisation de la femme etc.). Elles participent ainsi au renforcement des actions en faveur de la société civile. Parfois, elles peuvent être emmenées à participer aux prises de décisions autour d'une cause sociale commune, dans l'intérêt des communautés. Les ONG, peuvent avoir la confiance des communautés par des réseaux de solidarité. Elles sont le levier d'éducation et de sensibilisation à des enjeux sociaux comme le changement dans les comportements sociaux. Elles expérimentent les réalités sociales de développement et renforce le tissu social.

À l'instar des ONG, l'ONG soumise à cette étude se donne d'agir pour l'amélioration des conditions de vie des populations notamment dans le domaine de la santé. Elles participent à l'accompagnement des personnes rendues vulnérables du fait du VIH. Ses actions ont pour but de concourir au bien-être de cette catégorie sociale. Cela se manifeste sur des pratiques de solidarité, de soutien social, psychologique pour faciliter leurs rapports aux autres acteurs sociaux tels que leur entourage.

Les ONG tendent à corriger les injustices sociales structurelles en faisant la promotion de l'égalité dans l'accès aux ressources sociales et économiques. Les ONG, qu'elles soient à un niveau microsocial que macrosocial contribuent aux changements sociaux pour impulser une amélioration des conditions de vie des acteurs sociaux. Elles mettent en œuvre de nouvelles formes de solidarité au sein des communautés par des initiatives innovantes.

Agir sans ressource institutionnel, limite certes les actions des ONG mais elles peuvent mettre en place des réseaux de solidarité, de coopération, de collaboration en ONG pour assurer une coordination de leurs actions. Les ONG peuvent être emmenées de même, à solliciter des acteurs du secteur privé (fondations privées, entreprises privées, des ONG paires à l'échelle nationale etc). Cela peut donner lieu à des appels de fonds pour soutenir leurs activités au niveau communautaires ; des appels pour collecter également des ressources matérielles pour accomplir leurs tâches.

De plus, l'évolution / l'avènement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication joue un rôle prépondérant dans l'exécution des activités des ONG. L'accès à cette ressource que constituent les réseaux sociaux est utile pour la sensibilisation, la communication autour des activités des ONG. L'accessibilité des outils numériques facilite l'action sociale des ONG (pages Facebook, Linkelnd, Instagram, site web, de plateformes etc...).

Cela par la diversification des sources de financement en ne reposant pas uniquement sur des subventions nationales / gouvernementales ou internationales car en cas de crises, elles se retrouveront fragiliser par le retrait des aides. Ainsi, pour renforcer leurs adaptations, elles gagnent à diversifier leurs ressources / sources de financement par la recherche de partenariats privés, des dons individuels ou collectifs. Les ONG peuvent établir des partenariats durables avec des bailleurs de fonds et ne pas réduire leurs partenariats à un seul bailleur pour limiter les risques de dépendance.

## Références bibliographiques

- BRECHET Jean-Pierre & DESREUMAUX Alain, 2010, « Agir projectif, action collective et autonomie », *Management international / Gestión Internacional / International Management*, 14(4), 11–21. <https://doi.org/10.7202/044656ar>, HEC Montréal et Université Paris Dauphine, ISSN 1206-1697 (imprimé), 1918-9222 (numérique).
- CHABAUD Didier et NGIJOL Joseph, 2005, « La contribution de la théorie des réseaux sociaux à la reconnaissance des opportunités de marché », *Revue internationale, P.M.E.*, 18(1), 29–46. <https://doi.org/10.7202/1008469ar>, Éditeur(s) Presses de l'Université du Québec ISSN 0776-5436 (imprimé), 1918-9699 (numérique).
- FOUGEYROLLAS Patrick & ROY Kathia, 1996, « Regard sur la notion de rôles sociaux. Réflexion conceptuelle sur les rôles en lien avec la problématique du processus de production du handicap », *Service social*, 45(3), 31–54. <https://doi.org/10.7202/706736ar>, Éditeur(s) École de service social de l'Université Laval, ISSN 1708-1734 (numérique)
- LE NAËLOU Anne, 2004, « Pour comprendre la professionnalisation dans les ONG : quelques apports d'une sociologie des professions », *Revue Tiers Monde*, 2004/4 n° 180, p.773-798. DOI : 10.3917/rtm.180.0773. URL : <https://shs.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-4-page-773?lang=fr>.
- MANCIAUX Michel, 2001, « La résilience Un regard qui fait vivre », *Études*, 2001/10 Tome 395, p.321-330. DOI : 10.3917/etu.954.0321. URL : <https://shs.cairn.info/revue-etudes-2001-10-page-321?lang=fr>.
- MICHALLET Bernard, 2009, « Résilience : perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques », *Frontières*, 22(1-2), 10–18. <https://doi.org/10.7202/045021ar>, Éditeur(s) Université du Québec à Montréal, ISSN 1180-3479 (imprimé) 1916-0976 (numérique).
- MONNIER Angeliki, 2024, « Résilience. Publitionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics », <https://publitionnaire.huma-num.fr/notice/resilience/>. hal-04556817, Mis en ligne le 28 mars 2024. Accès : <https://publitionnaire.huma-num.fr/notice/resilience/>
- LIN Nan, 1995, « Les ressources sociales : une théorie du capital social», In : *Revue française de sociologie*, 1995, 36-4. Analyses de réseaux et structures relationnelles. Etudes réunies et présentées par Emmanuel Lazega. pp. 685-704 ; doi : 10.2307/3322451 [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1995\\_num\\_36\\_4\\_4424](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_4_4424)
- SANSOUCY André, 2022, « la théorie composite de la résilience : implications pour la recherche et la pratique », *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, 39(1), 153–176. <https://doi.org/10.7202/1091518ar>, Canadian Association for Social Work Education / Association canadienne pour la formation en travail social (CASWE-ACFTS), ISSN 2369-5757 (numérique).
- REVERDY Thomas, 2013, « Sociologie des organisations », Master. Sociologie des organisations, Grenoble-INP, France. 2013, pp.160. cel-00918864v2, HAL Id: cel-00918864, <https://cel.hal.science/cel-00918864v2>, Submitted on 15 Sep 2015

### Webographie

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE, n°51, Octobre 1960, <https://www.centif.ci/images/lois/4bdd55fecc4cd38c277f37b4f3073d5a.pdf>, consulté le 15 avril 2025

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 21 juin2024, <https://droit-et-politique-en-afrique.info/wp-content/uploads/2024/07/ORDONNANCE-n%C2%B0-2024-368-du-12-juin-2024-relative-a-lOrganisation-de-la-societe-civile.pdf>, consulté le 15 avril 2025

UNICEF, convention internationale relative aux droits de l'enfant, <https://ise.unige.ch/isdd/img/pdf/texte.pdf>, consulté le 15 Avril 2025